

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre d'Études pour le Développement des Territoires
et l'Environnement

CEDETE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre d'Études pour le Développement des Territoires et l'Environnement
Acronyme de l'unité :	CEDETE
Label demandé :	EA
N° actuel :	1210
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Laurent TOUCHART
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M. Laurent TOUCHART

Membres du comité d'experts

Président :	M. Thierry SANJUAN, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Experts :	M ^{me} Armelle CARON, AgroParisTech M. Sébastien FLEURET, CNRS M. Nicolas LAMBERT, CNRS (représentant des personnels d'appui à la recherche) M. Francis ROSILLON, Université de Liège M ^{me} Bénédicte THIBAULT, Université Bordeaux-Montaigne (représentant du CNU)
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	M ^{me} Martine TABEAUD
Représentant de l'établissement tutelle de l'unité :	M. Ioan TODINCA, vice-président recherche de l'Université d'Orléans
Directeur de l'École doctorale :	M. Patrick VILLIEU, ED n° 378, « Sciences de l'homme et de la société »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CEDETE est l'héritier du CERCAR et a été rejoint par l'ancienne équipe Ettoss (Éthique, travail, et territoires des organisations sociales et solidaires) en 2009. Il est situé sur le campus d'Orléans - La Source.

Équipe de direction

Le directeur est M. Laurent TOUCHART et son adjoint M. Bertrand SAJALOLI.

Nomenclature HCERES

SHS3_1 géographie

SHS2_4 Sociologie, démographie

Domaines d'activité

Géographie en principal, sociologie, psycho-sociologie et gestion.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/20161	Nombre au 01/01/20182
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	16*	16
N2 : Chercheurs des EPST ou Epic titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants...)	7	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (Drem, Prem)	1	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	
N7 : Doctorants	19	
TOTAL N1 à N7	46	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6**	

* en comptant 2 disponibilités et 1 détachement

** 3 PR, 1 Prem et 2 MCF HDR

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	14
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2
Nombre d'HDR soutenues	1

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Les thématiques fédératrices du CEDETE sont celles du développement des territoires et du développement. L'équipe a pris en compte les recommandations du rapport du comité de l'AERES qui l'a évaluée en 2011. Un effort réel a été fait afin d'améliorer les synergies scientifiques et l'intégration des doctorants dans la vie du laboratoire.

Points forts :

Le comité d'experts identifie six points forts :

- le rôle majeur joué par le directeur dans la réorganisation scientifique de l'équipe après les recommandations de l'AERES en 2011 ; son impulsion constante vers des synergies fédératrices et la meilleure intégration possible des doctorants à la vie du laboratoire ;
- la nette amélioration de la qualité de la production scientifique de l'équipe suivant les normes nationales durant le quinquennal écoulé ;
- les efforts résolus de l'équipe pour renforcer les activités collectives depuis 2011 ;
- la meilleure intégration des doctorants à la vie de l'unité, par l'organisation de doctoriales, leur représentation active au sein du conseil d'unité et la transparence dans l'aide apportée à chacun suivant les besoins de sa recherche ;
- la qualité et la cohérence de l'équipe en termes de formations initiale et continue ;
- les renforcements des efforts pour déposer collectivement des réponses à appels à projets scientifiques, sur la base d'une nouvelle synergie et avec l'aide technique de l'Université d'Orléans.

Points à améliorer :

- il manque encore à ce jour une réelle problématique commune, fédérative et visible ;
- il existe un net déséquilibre, notamment en termes d'effectifs de membres titulaires, entre les axes 1 et 3. Le comité d'experts recommande de fusionner ces deux axes sous les thèmes de la transition et/ou de l'émergence, ce qui permettra de réafficher en deuxième rang les thèmes du développement, du patrimoine, de la solidarité et de l'environnement ;
- un second axe pourrait afficher avec plus de force le thème « Territoires de l'eau », en fédérant les recherches de l'axe 2 et les activités des deux autres axes liées au domaine de l'eau ;
- les thèmes à la jonction entre les axes sont à afficher dans les réponses à appels à projets. Il est conseillé de se servir de la dynamique de projets pour renforcer un collectif scientifique ;
- le comité d'experts recommande la candidature soutenue, en vue d'obtentions effectives, à des appels à projets nationaux et internationaux ;
- les personnels d'appui à la recherche comptent une personne à 25 % de son temps pour le CEDETE et une personne qualifiée en cartographie mais ayant des tâches de communication. Le comité d'experts recommande de mieux valoriser les compétences de ces personnels, car il constate un risque de demandes de mobilité. Il faut envisager à court terme des perspectives d'évolution de carrières ;
- le comité d'experts recommande à l'équipe du CEDETE de veiller à ce qu'au sein de l'école doctorale soient poursuivis les efforts d'accompagnement des doctorants pour la publication d'articles scientifiques. Il s'interroge sur l'évolution interne de l'école doctorale (retrait du système des ECTS, flou des suivis de thèses) et estime que des réponses doivent être trouvées à ces questions.

À la suite des exposés du bilan et du projet, des dialogues francs et concrets se sont engagés avec la direction et les membres de l'équipe. Ils ont permis de mettre en valeur les points forts et les interrogations sur les points à améliorer.

3 • Appréciations détaillées

Critère 1 : qualité et production scientifiques

La production scientifique du laboratoire CEDETE est globalement de bonne qualité. Les travaux portant sur les territoires de l'eau lui confèrent une excellente visibilité nationale et internationale. Il reste à hisser progressivement les autres axes de travail de l'équipe à ce niveau et à lier l'ensemble des productions scientifiques dans une problématique commune plus lisible.

Outre les 186 publications, dont 78 en revues ACL (78 %) et 46 en ouvrages et chapitres d'ouvrages (25 %, après tri des publications non parues ajoutées à tort au rapport), le CEDETE a présenté une liste complémentaire lors de la visite du comité d'experts montrant la poursuite des efforts de publication (5 ouvrages, dont certains collectifs se déclinent en chapitres) et une douzaine de publications en revues à comité de lecture (dont des dossiers thématiques comprenant plusieurs articles). Au-delà de la simple bibliométrie, qui présente un intérêt très limité, il faut saluer ici un effort de visibilité.

Des efforts sont également à relever dans la participation à des programmes scientifiques, notamment à l'international : un projet H2020 (soumis) et un projet financé par la Banque africaine de développement.

Points forts et possibilités liées au contexte

- un travail important a été réalisé pour animer le laboratoire, et provoquer des échanges et des rencontres : journées transversales et inter-axes, avec des thématiques parfois disparates, même si le développement durable est mis en avant comme fédérateur ;
- un effort de réduction de la dispersion des travaux est à noter comme un des points forts du rapport présenté. Mais l'effort est à poursuivre et à approfondir, en identifiant des entrées transversales, et en favorisant les co-publications internes au laboratoire et à cheval sur plusieurs axes. La question des liens entre espace (incluant les données physiques) et changement social de l'axe 3 est, par exemple, propice à la transversalité. La réintroduction de la géomatique comme axe transversal apparaît également comme un choix pertinent.

Points à améliorer et risques liés au contexte

- la politique scientifique reste assez floue : étudier le développement des territoires et de l'environnement reste un programme bien trop vague. Il semble nécessaire que le CEDETE développe une problématique commune à la diversité des compétences individuelles qui le composent, et s'assure une meilleure visibilité dans le paysage national de la recherche, ce qui passe par une identification plus claire ;
- malgré des efforts certains, visibles à travers des succès obtenus dans des appels à projets régionaux, le nombre de contrats internationaux déposés reste faible. Au niveau national, aucune ANR n'a été déposée (en tant que porteur ou collaborateur). Forts des succès obtenus localement, les chercheurs du CEDETE doivent « oser » déposer des dossiers de candidature à ces appels à projets ;
- les niveaux de publications des doctorants sont trop inégaux, avec un trop grand nombre d'entre eux n'affichant aucune publication. Il faudrait travailler sur ce point pour leur donner les meilleures chances de réussite à l'issue de leur doctorat ;
- les collaborations internationales sont surtout individuelles et peu collectives, et les publications en anglais sont trop peu nombreuses ;
- quelques enseignants-chercheurs apparaissent avec un relatif faible niveau d'activité, si l'on se fie au seul critère bibliométrique, mais il se peut qu'ils soient très actifs dans d'autres domaines, sans que cela transparaisse dans le rapport.

Appréciation sur ce critère

Les efforts entrepris pour structurer la production scientifique et l'améliorer commencent à porter leurs fruits. Il faut néanmoins les poursuivre selon trois axes majeurs : une meilleure cohérence scientifique passant par la définition d'une problématique globale et au niveau des axes, un plus grand nombre de réponses à des appels à

projets d'envergure (prétexte d'ailleurs à développer un travail collectif et inter-axes) et un pas supplémentaire est à franchir dans les publications pour les doctorants et au niveau international (articles anglophones).

Critère 2 : rayonnement et attractivité académiques

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEDETE est résolument tourné vers l'extérieur à travers son implication dans de nombreuses manifestations et activités, à différents niveaux : colloques, manifestations scientifiques, participation à des réseaux et programmes internationaux.

La diversité des activités de recherche au sein du CEDETE ouvre la porte à de multiples collaborations, renforçant par là son rayonnement, tout en notant l'importance d'activités en lien avec l'axe thématique « Lacs, étangs, zones humides et corridors fluviaux ».

L'expertise académique du CEDETE est reconnue à travers la sélection de ses membres pour l'évaluation de revues et publications et de programmes doctoraux au sein d'universités étrangères.

Eu égard à la taille modeste du laboratoire, celui-ci attire un nombre important de doctorants, tout en soulignant une montée en puissance quant au volume et à la qualité des publications.

Lors de la visite, l'équipe a semblé très dynamique et encadrée par une direction sensible à l'épanouissement de chacun et à l'intérêt collectif. Ce dynamisme s'est notamment poursuivi lors des six derniers mois, avec notamment 6 nouveaux programmes obtenus depuis juin 2016 et 39 nouvelles publications. L'ambiance de travail apparemment sereine est aussi un gage de stabilité et contribue à renforcer l'attractivité du CEDETE.

Points à améliorer et risques liés au contexte

À la lecture du rapport, et même après la journée de visite, il est toujours difficile de saisir la stratégie du labo, qui semble développer ses activités en fonction d'occasions en absence de références à des objectifs préétablis.

On ne voit pas vraiment ce qui fait la spécificité du CEDETE. Quelle est la question de recherche qui fédère l'ensemble des chercheurs ? Qu'est-ce qui pourrait attirer des partenaires potentiels à collaborer avec le CEDETE dans le cadre de programmes ambitieux ? Et même de jeunes chercheurs à venir à Orléans ?

Car le CEDETE se trouve toujours confronté à la difficulté d'obtenir de gros projets, difficulté déjà pointée dans le rapport d'évaluation de 2011. La participation à des programmes de recherche européens est faible. Seul un programme financé en partie par le Feder est mentionné pour la période 2011-2014.

L'interdisciplinarité du CEDETE risque de conduire à une dispersion des activités. Le lien entre axes thématiques devrait être renforcé pour éviter cet écueil. Un tableau de bord d'indicateurs en termes de rayonnement et d'attractivité ne serait-il pas opportun à développer ?

Recommandations

- définir succinctement la « carte de visite » du CEDETE en précisant ses spécificités (la question de recherche) ;
- présenter le CEDETE comme un partenaire fiable, fréquentable, capable de piloter des projets ambitieux ;
- mettre en exergue les atouts du CEDETE dans le cadre de la capitalisation de recherche-action à l'attention des professionnels de l'environnement ;
- mettre en avant la thématique « Territoires de l'eau », qui pourrait regrouper toutes les activités de l'axe 2 mais aussi celles des axes 1 et 3 relatives à l'eau. Ce libellé plus fédérateur est aussi plus pertinent en termes de rayonnement et d'attractivité.

Appréciations sur ce critère

Le CEDETE possède en lui-même les capacités afin d'améliorer son rayonnement et son attractivité académique. Une meilleure lisibilité quant à l'objet de ses activités et de sa stratégie devrait permettre de renforcer

ces aspects tant sur le plan national qu'international, tout en soulignant son expertise dans l'étude des territoires de l'eau.

Critère 3 : interactions avec l'environnement économique, social, culturel et sanitaire

L'ancrage local et régional de l'unité est un point fort qui permet d'étroites interactions avec son environnement économique, social et culturel, tant pour les actions de recherche que pour la mise en œuvre et le développement de l'offre de formation. Ces interactions favorisent la valorisation et le transfert des résultats de recherche. Le CEDETE a établi des liens avec le pôle de compétitivité Écotechnologies DREAM (Durabilité de la Ressource en Eau Associée aux Milieux), monté des bourses CIFRE avec des entreprises et des collectivités territoriales et participé au « Printemps de la recherche et de l'entreprise » le 24 mars 2016 à Bourges.

Points forts et possibilités liées au contexte

Cette « ouverture vers l'extérieur », qui est un positionnement stratégique de l'équipe, passe également par des actions de vulgarisation scientifique à destination du grand public (conférences et manifestations, articles dans la presse quotidienne nationale ou régionale, interviews radios diffusées, exposition artistique).

Le transfert des connaissances s'opère en outre à travers une importante activité d'expertise, de recherche appliquée ou de conseils. Ces actions sont réalisées à l'international ou en France. Par ailleurs, les membres de l'équipe exercent de nombreuses responsabilités dans les organisations de la société civile locale.

L'importance des partenariats avec l'étranger doit également être soulignée.

Ces interactions avec l'environnement social, économique et culturel mobilisent, en moyenne, 21 % du temps d'activité des membres de l'équipe.

Points à améliorer et risques liés au contexte

L'existence d'interactions étroites avec les acteurs publics, en particulier les collectivités territoriales (et les territoires de projet pour un développement local durable et solidaire que sont les PNR) est un point fort de l'unité. Pour autant, celle-ci devrait mieux mettre en valeur les interactions entre les connaissances et les innovations socio-techniques qu'elle produit et les compétences auxquelles elle forme et l'action publique locale. Cela en particulier dans la mise en œuvre de la transition écologique des territoires (schéma régional de cohérence écologique - trame bleue, ville et transport durables, transition agro-écologique notamment dans le domaine de la viticulture particulièrement utilisatrice de produits phytosanitaires à risque pour la santé des populations locales, adaptation au changement climatique, réduction des inégalités socio-économiques et environnementales dans les « Objectifs du développement durable », etc.). La réforme territoriale en cours renforce, en effet, le rôle des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des politiques de transition écologique.

Recommandations

L'unité devrait mettre à profit ses liens étroits avec les collectivités territoriales (en particulier à travers les actions de formation liées à la recherche qu'elle développe pour répondre à leurs besoins de compétences professionnelles des collectivités territoriales), son engagement dans les organisations de la société civile, les financements locaux et régionaux qu'elle mobilise, pour renforcer sa visibilité et mieux contribuer à accompagner la transition écologique des territoires. Son ouverture à l'international milite pour une plus grande affirmation de ce positionnement.

Critère 4 : organisation et vie de l'unité

L'organisation du laboratoire CEDETE s'est profondément transformée au cours des dernières années. Les conseils formulés dans le rapport de l'AERES de mars 2011 ont été strictement pris en compte, refondant totalement l'organisation de l'unité. Les équipes ont été remplacées par 3 axes thématiques (émergences ; eau ; solidarité et développement), avec une forte volonté de créer des interactions au sein du laboratoire et des interconnexions entre les axes. L'unité compte 16 membres, 5 membres associés et 23 doctorants.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEDETE dispose d'une forte culture de laboratoire, qui semble s'être encore renforcée ces dernières années. L'animation du laboratoire passe notamment par des journées d'axes, des journées transversales, et surtout par l'organisation de colloques et de séminaires (ce qui est une marque de fabrique du CEDETE). Le plus grand effort du CEDETE depuis 2011 a porté sur le progrès dans la vie du laboratoire et sa dynamique collective.

Une large place est faite aux doctorants dans le laboratoire. Les demandes formulées par les doctorants concernant leurs conditions de travail au sein de l'unité sont écoutées et leur encadrement est dorénavant effectué par le biais de comités de thèses. Les « Cedetoriales » (Journées annuelles des doctorants du CEDETE) ont un rôle central dans la vie collective du laboratoire. Le nombre de doctorants impliqués dans des associations universitaires a doublé entre 2015 et 2016. La proximité géographique entre la salle des doctorants et la salle de cartographie est de nature à favoriser les interactions.

L'organisation de l'équipe est clairement en dynamique et une volonté de faire vivre la transversalité est au cœur de la réflexion collective. Sous l'impulsion forte de la direction, un travail de mise en cohérence est engagé dans le but de construire de l'homogénéité à partir de la variété et de créer des synergies. Les trois axes thématiques (axes qui correspondent aux spécialités du Master Geogram, dont l'unité est le support) sont clairement destinés à favoriser l'interdisciplinarité et l'« effervescence » scientifique.

Avec un bureau pour deux personnes, les conditions de travail sont satisfaisantes.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Si une large place a été faite à l'interdisciplinarité et la transversalité, la forte hétérogénéité dans les axes 1 et 3 peut être une cause d'éparpillement des activités scientifiques. L'axe 3, qui s'est constitué au hasard de regroupements de laboratoires, conserve toujours ses faiblesses initiales.

La géomatique semble avoir perdu sa place centrale. Le renouvellement du poste actuellement en disponibilité devra être défendu pour permettre de réimposer ce thème au sein du CEDETE et y donner de la visibilité.

Les deux personnels d'appui à la recherche occupent une fonction à temps partiel au sein du CEDETE. Leur place dans le dispositif collectif n'est pas satisfaisant, leurs compétences semblent mal ou pas assez utilisées. Un fort risque de mobilité est à prévoir.

Recommandations

Le travail de réorganisation engagé doit être poursuivi. La fusion des axes 1 et 3 pourrait permettre de gagner en lisibilité et en cohérence. Cette fusion pourrait se cristalliser autour des thèmes de transition et d'émergence pour réintroduire à un second niveau le patrimoine, le développement, la solidarité et l'environnement.

La géomatique doit retrouver une place forte au sein du laboratoire. La mise en place d'un axe transversal tel qu'il est prévu dans les perspectives permettra de créer un lien entre les axes thématiques. Cela permettra aussi d'y associer pleinement la technicienne cartographe. Une plateforme technique centrée sur la géomatique (méthodes, outils, données, etc.) pourrait servir de levier.

Le CEDETE doit chercher à optimiser le potentiel des personnels d'appui à la recherche en les associant autant que possible aux travaux scientifiques et aux réponses aux appels d'offre. Cela permettra aussi d'envisager à moyen terme des évolutions de carrière cohérentes au sein du laboratoire.

Appréciations sur ce critère

Le climat du laboratoire est apaisé et l'ambiance non conflictuelle. La gouvernance y est participative et se fait, sous l'impulsion de la direction, dans la continuité des précédents mandats. Un gros travail de mutation a été engagé depuis 2011. Si les choses vont dans le bon sens, la mue n'est pas totalement achevée et doit se poursuivre.

Critère 5 : implication dans la formation par la recherche

Points forts et possibilités liées au contexte

En réponse aux recommandations émises dans le rapport de l'AERES en 2011, l'équipe d'accueil du CEDETE s'est fortement impliquée dans l'encadrement doctoral.

Outre le fait que le nombre d'encadrants potentiels a été accru (7 HDR), la mise en place de comités de pilotage des thèses est désormais la règle, de même que le financement de ces dernières.

Si la faible représentation et implication des doctorants dans la vie collective du laboratoire avait été fortement soulignée dans le précédent rapport, il semblerait qu'une nouvelle dynamique collective - par le biais de l'organisation de « Journées des doctorants », les « Cedetoriales » - ait profondément modifié la place accordée aux doctorants au sein du laboratoire. Ces doctoriales annuelles, qui font l'objet des « Faits marquants » mentionnés dans le dossier actuel d'évaluation, offrent aux doctorants un espace d'échanges privilégiés avec de multiples interlocuteurs : doctorants, enseignants-chercheurs, acteurs de la sphère professionnelle hors université, etc. L'organisation de ces journées s'appuie sur l'« Association des docteurs et doctorants en SHS de l'Université d'Orléans ».

La nouvelle place accordée aux doctorants depuis 2011 est un des points forts de l'équipe de direction actuelle ; la représentativité a été améliorée avec un nombre d'élus des doctorants portée à 2 désormais ; et le devenir des jeunes docteurs semble plus pris en considération, avec 2 post-docs mis en place au sein du laboratoire.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Les publications de la part des doctorants demeurent limitées et sont absentes pour certains d'entre eux.

La publication des travaux des doctorants, éventuellement sous forme de co-signatures avec les directeurs de thèse, mériterait d'être encouragée davantage, dans un souci de meilleure visibilité nationale de leur recherche ; le nombre de publications et le choix des supports sont pris en considération par le Comité National des Universités lors de l'examen des dossiers de candidature à la qualification aux fonctions de maître de conférences.

Une plus grande intégration des doctorants dans des contrats de recherche nationaux (ANR) et/ou internationaux serait un atout pour le financement de leur thèse, pour leur devenir professionnel, et les confrontations entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés dynamiseraient encore un peu plus la vie collective du laboratoire.

Recommandations

La publication des travaux des doctorants demeure un point faible. Or, si ces publications sont indispensables pour le devenir des jeunes docteurs - pour leur visibilité au niveau national -, elles constituent également une part notable de la valorisation de la recherche pour l'ensemble du laboratoire. Lors de la visite, il nous a semblé que les membres du laboratoire - tout particulièrement le directeur - en sont pleinement conscients et un effort accru sera effectué en ce sens dans les années qui viennent.

De la même façon, la mise en place de formations spécifiques (SIG, techniques d'enquêtes, etc.), adaptées aux besoins des doctorants, est à souligner ; ces aménagements, particulièrement appréciés - car répondant à de réels besoins - sont à maintenir dans la durée.

Critère 6 : perspectives et stratégie scientifique à cinq ans

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEDETE entend garder comme thème fédérateur le développement durable et solidaire des territoires, et envisage de devenir « une sorte d'observatoire du développement durable et solidaire ». Il souligne l'importance de trois mots clés : développement, eau et patrimoine. Les synergies se traduiront par « des recherches interdisciplinaires, contractuelles et diffusées », à l'occasion de programmes, de colloques et de séminaires.

Les liens déjà existants avec de nombreuses institutions à des échelles différentes seront maintenus et renforcés, le CEDETE compte ainsi profiter des occasions de recherches et de financements proposées par : la région -

le DPS 5 TIC et services pour le tourisme - sur les thématiques du tourisme (en particulier l'œnotourisme) et du patrimoine ; la MSH Val de Loire sur les mêmes thématiques et aussi en hydrologie, environnement, sociologie urbaine et aménagement du territoire ; la ComUE. Dans le cadre d'un fort dynamisme de ses partenariats à l'étranger, les accords internationaux seront mieux formalisés et les co-tutelles encouragées.

Le CEDETE mène une politique de maintien des postes et de promotion de ses enseignants-chercheurs par une « récente dynamique de soutenances d'HDR ».

Il est conscient de son insuffisance en termes de portage de programmes nationaux comme les ANR et APR.

En interne, le CEDETE maintient sa structuration datant du quinquennal précédent, en trois axes thématiques :

- axe 1 : Les « Mondes russe et chinois » deviennent les « Mondes en émergence », élargis à des pays en transition (pays baltes, Roumanie, Arménie, Vietnam, etc.) et à l'Amérique latine ;
- axe 2 : « Lacs, étangs, zones humides et corridors fluviaux », avec des collaborations prévues avec les axes 1 et 3 ;
- axe 3 : « Solidarités et développement des territoires ».

Lors de la visite du comité d'experts, la présentation du projet comprenait par ailleurs un axe transversal « Géomatique et analyse spatial des territoires », consacré notamment au traitement de données physiques mais aussi à la modélisation de l'accessibilité métropolitaine aux services ou à la géohistoire des paysages.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Si le CEDETE mène une politique réactive quant aux différentes occasions de recherche proposées par les institutions régionales et locales, son thème fédérateur est trop large et trop flou. Il n'affiche pas de projet scientifique concret pouvant impliquer des chercheurs des trois axes à l'occasion d'un appel à projets d'envergure nationale. Une telle démarche donnerait plus de visibilité nationale au CEDETE et à terme une légitimité pour s'afficher comme un réel « observatoire du développement durable et solidaire ». Elle éviterait aussi un risque de s'éparpiller et de se laisser scientifiquement porté par les occasions de financements offertes.

La création d'un axe transversal est bienvenue, mais nécessite une implication effective des membres titulaires pour jouer un rôle moteur. Le périmètre des trois axes doit aussi être interrogé aussi bien sur le plan thématique que des effectifs : l'axe 1 compte 4 membres titulaires, l'axe 2, 7 membres et l'axe 3, 13 membres sur une équipe de 15 membres en activité, ce qui montre de profonds déséquilibres.

Malgré la pertinence fortement soulignée - essentiellement pour des raisons de poids mondial et grand régional - de réunir la Russie et la Chine, et bien que son champ ait été élargi aux pays en transition et à l'Amérique latine, l'axe 1 reste, dans la présentation de ses perspectives, très dual : un volet d'études sur le monde chinois, un autre sur le monde russe, avec un « approfondissement » sur les nouvelles routes de la soie - sans que l'objet scientifique commun soit ici clairement explicité. La possibilité de comparaisons entre les deux aires semble pourtant évidente (logiques territoriales de grands pays qui sont des acteurs centraux d'un monde multipolaire, questions en termes de développement durable, de transition écologique, de pollutions, de préservations écologiques et de patrimonialisations environnementales), et pouvant aisément être étendue aux pays en transition périphériques.

L'axe 3 est, lui aussi, très riche quant à ses thématiques et ses terrains. Il est nécessaire de poursuivre le renforcement de programmes de recherches communs, et de mieux encore décloisonner les disciplines entre non-géographes et géographes en lien avec les autres axes.

Au vu de la structuration d'ensemble et des différents axes, des perspectives plus fédératrices, favorisées par des programmes de recherche d'échelle régionale et surtout nationale et internationale, sont à envisager et pourraient amener à trouver de nouveaux équilibres internes. Un axe pourrait afficher avec force le thème fort des « Territoires de l'eau » et peu affiché ailleurs dans des unités de recherche de géographie. Il pourrait fédérer les recherches de l'axe 2 et d'autres activités des deux autres axes. Les actuels axes 1 et 3 pourraient être fusionnés sous les thèmes de la transition et/ou de l'émergence, ce qui permettra de réafficher en deuxième rang les thèmes du développement, du patrimoine, de la solidarité et de l'environnement.

Appréciations sur ce critère

Le projet s'inscrit clairement dans la continuité des efforts engagés ces dernières années pour améliorer les synergies collectives. Cependant, beaucoup reste à faire :

- la formulation d'un thème fédérateur précis, qui donne une visibilité nationale au CEDETE ;
- une réflexion sur les équilibres entre les axes ;
- un renforcement des réponses à appels à projets d'ordres national et international.

L'un des défis sera aussi le succès du nouvel axe transversal, qui réaffiche un point fort historique de l'équipe.

Enfin, le CEDETE a besoin, pour conforter sa stratégie actuelle, que ses postes soient mis au renouvellement et sa dotation budgétaire soit maintenue, dans un paysage institutionnel en recomposition.

4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : jeudi 26 janvier 2017 à 9h45

Fin : jeudi 26 janvier 2017 à 17h30

Lieu de la visite

Institution : Université d'Orléans

Adresse : Campus d'Orléans-La Source, Orléans

Locaux spécifiques visités :

Salle des doctorants, salle de cours

Déroulement ou programme de visite

09h45-10h00 :	accueil du comité d'experts par le directeur de l'EA et son adjoint
10h00-10h45 :	réunion à huis clos des experts pour l'harmonisation de la préparation de la visite
10h45-11h05 :	entretien avec le représentant de la tutelle : M. Ioan TODINCA, vice-président recherche de l'Université d'Orléans
11h05-11h30 :	entretien avec le directeur de l'école doctorale : M. Patrick VILLIEU, directeur de l'ED 378 SHS
11h30-11h50 :	présentation par l'unité de son bilan
11h50-12h30 :	dialogue avec le comité d'experts
12h30-12h45 :	réunion avec les chercheurs et enseignants-chercheurs sans l'équipe de direction
12h45-13h15 :	réunion avec les personnels d'appui à la recherche, et en parallèle réunion avec les doctorants
13h15-14h30 :	pause déjeuner et travail pour le comité d'experts
14h30-14h50 :	présentation par l'unité de son projet
14h50-16h00 :	dialogue avec le comité d'experts
16h00-17h00 :	réunion à huis clos du comité d'experts
17h00-17h30 :	réunion avec le directeur d'unité et son adjoint pour validation du tableau d'effectifs et éclaircissements éventuels